

Théorie et pratique de la démocratie contemporaine

Titulaire

Vincent DE COOREBYTER (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

DROI-C5162

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

NB: contrairement à ce qu'indique peut-être encore le catalogue des programmes, le volume horaire du cours sera de 24h et non de 36h comme initialement prévu. La présente fiche de cours a donc été modifiée en conséquence.

En 2023-2024, le cours est organisé autour d'exposés d'étudiant.e.s qui questionneront de multiples facettes de la démocratie.

Après deux leçons consacrées à la planification des exposés et à la clarification de notions clés, chaque leçon comprendra : 1) un exposé d'une heure présenté par un.e étudiant.e, consacré à un livre ou à un texte choisi dans une liste de propositions (voir infra) ; 2) des questions de clarification et d'éventuels commentaires de l'enseignant afin de bien éclaircir la pensée de l'auteur évoqué ; 3) une discussion générale sur les enjeux soulevés par l'exposé.

Les exposés ne doivent pas prendre la forme d'un résumé. Il s'agit plutôt de choisir l'une ou l'autre thèse forte de l'auteur étudié, ou l'un ou l'autre des problèmes qu'il aborde, afin de faire ressortir les enjeux qui en découlent. L'objectif est, tout en suivant la pensée de l'auteur, de mettre son originalité en évidence et en discussion, voire de la soumettre à la critique dans la mesure du nécessaire, en assumant un éventuel conflit de valeurs.

Si le nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s au cours l'impose, certains livres ou textes difficiles pourront faire l'objet d'un exposé en duo.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Objectifs visés : compréhension de la complexité, des forces et des limites de la démocratie ; compréhension de la crise structurelle et de la crise actuelle du modèle démocratique.

Compétence visée : compréhension et maîtrise critique de problèmes théoriques.

Pré-requis et co-requis

Connaissances et compétences pré-requis

Il n'y a pas d'autres prérequis qu'une connaissance de base du droit constitutionnel relatif à la démocratie.

Un suivi régulier de l'actualité politique, belge et étrangère, est un atout pour participer aux discussions et pour tirer un maximum de profit du cours, mais ce suivi n'est pas obligatoire.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Par le jeu des exposés donnés, des questions/réponses et des discussions collectives, le cours adopte une logique de séminaire donnant une place importante à la réflexion personnelle et au débat.

Chaque étudiant.e devra faire un exposé sur un livre ou un texte. Les textes ainsi travaillés devront être compris, expliqués, interrogés et, le cas échéant, soumis à la critique. Le cours doit donc permettre de développer des compétences transversales, axées sur l'appropriation réflexive d'une pensée et de ses enjeux.

Contribution au profil d'enseignement

Complément sociopolitique à la formation en droit constitutionnel sur la question de la démocratie.

Références, bibliographie et lectures recommandées

On trouvera dans cette rubrique la listes des livres ou des textes qui feront l'objet des exposés.

Le plus souvent, l'exposé portera sur un livre au sein duquel l'étudiant.e aura choisi, comme expliqué plus haut, les thèses ou les problèmes qui lui paraissent les plus intéressants à présenter.

Dans deux autres cas, le texte aura le format d'un article bref et synthétique, ou d'un article long et plus accessible.

Enfin, dans quatre autres cas, un même livre pourra faire l'objet de deux exposés successifs, lors de deux leçons différentes et portant sur des parties différentes de l'ouvrage. Ces parties seront soit choisies librement, soit choisies au sein de blocs de chapitres présélectionnés, tout ceci afin de ne pas demander une lecture intégrale d'ouvrages complexes.

Sur cette base, la liste des 20 livres ou textes qui suit offre 24 choix d'exposés au total :

Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, 1762 (2 exposés possibles)

Carl Schmitt, *Parlementarisme et démocratie*, 1923/1926

Hans Kelsen, *La démocratie*, 1929 (2 exposés possibles)

Bernard Groethuysen, « Dialectique de la démocratie », 1932, dans *Philosophie et histoire*

Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, 1995 (2 exposés possibles)

Patrick Lehingue, *Le vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, 2011

Yves Sintomer, *Petite histoire de l'expérimentation démocratique. Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, 2011

Frederik Verleden, *Aux sources de la participatie. Les relations entre les partis politiques belges et leurs parlementaires (1918-1970)*, 2019

Jérôme Sohier, *Système électoral, Etat participatif, régime représentatif*, 2022

Daniel Gaxie, *Le cens caché*, 1993

Julia Cagé, *Le prix de la démocratie*, 2018

Raffaële Simone, *Si la démocratie fait faillite*, 2016

Jane Mansbridge, *Dispositifs de la démocratie*, 2022 (2 exposés possibles)

Will Kymlicka, *La société multiculturelle*, 1995

Dominique Bourg et Kerry Whiteside, *Vers une démocratie écologique : le citoyen, le savant et le politique*, 2010

Vincent Lefebvre, « L'Affaire climat », 2023, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2553-2554

Andreas Malm, *Comment saboter un pipeline*, 2021

Pierre Rosanvallon, *Les épreuves de la vie*, 2021

Eva Illouz, *Les émotions contre la démocratie*, 2022

Chantal Mouffe, *Pour un populisme de gauche*, 2018

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

vincent.de.coorebyter@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Présentation orale

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Les critères d'évaluation des exposés sont principalement :

- > la bonne compréhension du livre ou du texte choisi
- > la rigueur et la clarté de la présentation
- > la pertinence des commentaires, des questionnements ou des critiques apportées au livre ou au texte choisi
- > la pertinence des réponses apportées aux questions ou commentaires de l'enseignant après l'exposé

L'évaluation tiendra évidemment compte de la difficulté du livre ou du texte qui fait l'objet de l'exposé : il y a un droit à l'erreur face à certains auteurs !

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note se fonde sur l'exposé et sur les réponses apportées à sa suite.

La note obtenue sur cette base sera relevée d'un ou deux points en cas de participation active et régulière aux discussions. Il est donc possible d'obtenir une note totale de 20.

La note résultant de l'exposé sera diminuée (de manière proportionnée) en cas de présence insuffisante au cours (présence inférieure à une leçon sur deux en moyenne, en tenant compte d'éventuels cas d'absence pour motif médical ou de même niveau).

En cas d'échec en première session, l'étudiant.e devra présenter le même livre ou le même texte devant l'enseignant en seconde session, sur la base de consignes qui seront déterminées au préalable.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-DROI | **Master en droit** | finalité Droit public et international/bloc 2, finalité Droit économique et social/bloc 2 et finalité Droit civil et pénal/bloc 2